

Budget—M. Stevens

savoir quel effet aurait sur le Canada une réduction de 2 milliards de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Dans les deux programmes informatisés qui nous sont revenus, les résultats suggérés étaient les mêmes et j'aimerais faire paraître au harsard les résultats d'une telle mesure. L'augmentation du produit national brut serait de 3.9 fois supérieure à la réduction fiscale initiale. Donc pour une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers de 2 milliards de dollars, à supposer que cette réduction soit appliquée en 1978, le produit national de 1980 accuserait une augmentation de 7.5 milliards à 8 milliards de dollars. C'est pourquoi, si nous avons proposé lundi soir le budget, nous aurions annoncé une réduction fiscale. L'économie en a besoin. Elle a bien besoin de ce genre de tonique pour relancer la production, pour faire baisser le chômage et par ailleurs, pour maîtriser l'inflation.

Soyons plus précis. Comme la dépense à la consommation représente 60 p. 100 de notre production nationale, toute reprise de l'économie est vouée à l'échec, si l'on ne fait rien pour remédier à la faiblesse de ce secteur. Par contre, si l'on stimule la dépense à la consommation, il s'ensuivra une baisse du chômage, une augmentation des revenus disponibles et ce qui est encore plus souhaitable une croissance réelle de l'économie.

Tout accroissement des dépenses à la consommation permettrait à l'industrie canadienne de produire davantage et par conséquent, de générer plus d'emplois. Et quand l'industrie accroît sa production, les investissements augmentent créant ainsi de l'emploi. Si nous avons été chargés de rédiger le budget, nous aurions proposé une réduction générale de l'impôt des particuliers, mais nous croyons que ces réductions auraient dû être conçues en vue d'accroître le pouvoir de dépenser des consommateurs. Pour de nombreux contribuables, la réduction d'impôt aurait atteint \$300 et n'aurait pas été une mesure temporaire mais permanente, de sorte qu'ils auraient eu plus d'argent à leur disposition au cours des prochaines semaines, des prochains mois et des prochaines années. Pour être vraiment utile, nous croyons qu'une réduction d'impôt doit favoriser les contribuables à revenu faible et moyen, c'est-à-dire ceux qui dépensent le plus, car ils ont besoin de tout ce qu'ils gagnent pour joindre les deux bouts.

Il est essentiel que toute réduction d'impôt soit permanente. Quand le gouvernement a décidé de réduire les impôts de \$100, soit \$50 en janvier et \$50 en février, il n'a pas atteint le but escompté. Et cette mesure a fait perdre au gouvernement des recettes de 700 millions de dollars. Cette réduction devait stimuler l'économie mais, pour autant que je sache, très peu de salariés canadiens se sont aperçus de cette réduction d'impôt.

En fait, la majorité d'entre eux ont l'impression d'avoir payé \$50 de plus en mars et ils se demandent pourquoi. Cette mesure fiscale m'apparaît comme l'une des plus stupides qu'un ministère des Finances ait jamais prises. Si le gouvernement voulait obtenir l'effet maximal d'une réduction d'impôt, il aurait dû procéder autrement. Toute réduction d'impôt devrait être permanente de sorte que si les contribuables envisagent d'acquérir des biens, ils sachent qu'ils peuvent

compter sur tel revenu pour les douze mois suivants. Les Canadiens ne veulent pas du genre d'astuce que le gouvernement leur a offert en janvier et février.

Le budget actuel propose de réduire de 3 p. 100 la taxe de vente provinciale. C'est sans doute une bonne idée, mais du point de vue administratif, les effets seront minimes. Le gouvernement propose de réduire la taxe de vente pour seulement six mois dans certaines provinces et peut-être neuf mois dans d'autres. De cette manière, les gens, si seulement cette concession fiscale a l'effet escompté, auront tendance à concentrer leurs achats au cours de cette période de sorte qu'il n'est pas sûr que les fabriques produisent davantage l'hiver prochain. Pourtant, c'est durant cette période que la demande d'emplois est plus forte, car en règle générale, le taux de chômage est plus élevé durant l'hiver que l'été.

● (1552)

Encore une fois, en accordant seulement une réduction temporaire, le gouvernement laisse l'acheteur ou le consommateur canadien dans l'incertitude. Encore une fois, il a brouillé les cartes et même si cela représente pour lui une perte de revenus de 800 millions de dollars il se peut bien qu'il y gagne davantage que s'il avait pris les 700 millions de dollars qu'il a dépensés en janvier et en février et les 800 millions de dollars qu'il propose maintenant de dépenser pour accorder 2 milliards de dollars et plus de réductions permanentes sur l'impôt sur le revenu des particuliers comme nous le suggérons.

Je pourrais vous démontrer pourquoi ces demi-mesures ne servent à rien pour ce qui est de la politique fiscale. J'ai dit que notre approche contribuerait à réduire l'inflation mais je tiens à insister sur les faits que le gouvernement doit d'abord réduire ses dépenses. Même si dans chacun de ces budgets le gouvernement a parlé d'austérité, nous ne croyons pas en sa sincérité. En fait, et c'est plutôt sidérant, dans ce budget, le ministre des Finances admet, ou si vous préférez confesse, que le gouvernement a commis des erreurs par le passé au chapitre des dépenses.

Au début de son discours du budget, le ministre a déclaré:

Il est maintenant évident que nombre de nos difficultés actuelles sont issues de la période de croissance exceptionnelle enregistrée par le Canada du milieu des années 1960 au milieu des années 1970.

Et il a ajouté:

Les pouvoirs publics ont accru leurs dépenses trop vite. L'expansion monétaire a été excessive.

Il est sans doute inutile de rappeler au ministre des Finances qu'il était au pouvoir quand cette erreur a été commise. Il est absolument ridicule de sa part de venir nous dire, le 10 avril, que c'était une erreur et de chercher plus ou moins à faire croire que son prédécesseur ou lui-même ne sont pas à blâmer.

Si nous avons eu l'occasion de présenter le budget de lundi soir, nous aurions proposé un programme triennal pour réduire les dépenses fédérales de 2 milliards de dollars et plus. Nous pensons qu'il est possible de le faire sans réduire les transferts de paiements versés aux Canadiens, sans réduire les immobilisations fédérales et sans interrompre les services essentiels du pays.